

lubrifiants. Ces matériels sont exportés vers nombre de pays qui les utilisent dans leurs industries de traitement et de service. On ne saurait établir quelle part de ces importations finit par s'introduire dans la production de défense.

L'ENTRETIEN DES HÔPITAUX MILITAIRES

Question n° 1849—**M. Caouette:**

Quel est le montant payé annuellement depuis cinq ans pour l'entretien de tous les hôpitaux militaires au Canada?

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Le ministère de la Défense nationale et le ministère des Affaires des anciens combattants m'informent comme suit: La méthode de tenue des dossiers ne permet pas au ministère de la Défense nationale d'obtenir facilement ces renseignements. Cependant, pour l'année financière 1969-1970, les frais occasionnés par l'entretien des bâtiments et les services publics au Centre médical de la Défense nationale, à Ottawa, et aux hôpitaux des Forces canadiennes situés à Halifax, Kingston, Cold Lake et Esquimalt,

se sont élevés à \$555,700. Hôpitaux pour anciens combattants qui relèvent du ministère des Affaires des anciens combattants: 1965-1966, \$36,624,572; 1966-1967, \$36,518,378; 1967-1968, \$36,271,837; 1968-1969, \$41,741,338; 1969-1970, \$37,606,618.

LA LOCATION DE LOCAUX PAR L'ÉTAT DANS L'IMMEUBLE TRAVELLER'S À WINNIPEG

Question n° 1860—**M. Rowland:**

1. L'État a-t-il loué des locaux dans l'immeuble Traveller's, 283, avenue Bannantyne, à Winnipeg et, dans l'affirmative, pour combien de temps?

2. Quel a été le loyer annuel payé pendant chaque année d'occupation?

3. Quel ministère de l'État a occupé les locaux pendant chaque année?

4. Quelle a été la superficie totale des locaux loués pendant chaque année?

5. A quelles fins a-t-on utilisé les locaux pendant chaque année?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): En ce qui concerne le ministère des Travaux publics: 1. Oui. Pour dix ans, à partir du 1^{er} octobre 1954.

2. \$54,000.

3. Dates d'occupation

Superficie
(pi. car.)

Occupant

Du 1^{er} octobre 1954
au 14 octobre 1961
Du 1^{er} mars 1964
au 31 juillet 1964

30,000
22,000

Commission d'assurance-chômage.

Programme canadien d'immatriculation, dirigé par la Commission d'assurance-chômage et le ministère du Revenu national (Division de l'impôt).

4. 30,000 pieds carrés.

5. La réponse à cette partie de la question a été donnée à la partie 3.

LES CONSEILLERS ENGAGÉS PAR LE
SECRETARIAT D'ÉTAT AUX
AFFAIRES EXTÉRIEURESQuestion n° 1872—**M. Robinson:**

Combien de conseillers ont été engagés par le ministère des Affaires extérieures chaque année, de 1950 à 1970 inclusivement, a) combien ont coûté les conseillers, b) quelles ont été leurs fonctions, c) pour quelles raisons a-t-on dû retenir leurs services?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Les dossiers couvrant les années fiscales 1950-1951 à 1963-1964 ont été détruits. De 1964-1965 à 1970-1971, le nombre d'experts-conseils engagés fut comme suit: 1964-1965, 6; 1965-1966, 9; 1966-1967, 5; 1967-1968, 9; 1968-1969, 9; 1969-1970, 11; 1970-

1971, 5. a) 1964-1965, \$14,592; 1965-1966, \$25,711; 1966-1967, \$18,523; 1967-1968, \$58,466; 1968-1969, \$82,213; 1969-1970, \$36,542; 1970-1971, \$18,558. b) Ces experts-conseils ont effectué des recherches, études et analyses dans des domaines tels le droit international et les affaires culturelles. c) Ces personnes furent engagées afin que le ministère des Affaires extérieures puisse profiter de leur expertise et pour mener à terme des projets ou études que le ministère ne pouvait entreprendre avec ses seules ressources.

L'ÉTUDE DE LA PROPRIÉTÉ PUBLIQUE DE
L'INDUSTRIE DU GAZ ET DU PÉTROLEQuestion n° 1878—**M. Saltsman:**

L'Office national de l'énergie a-t-il mené une étude pour déterminer si la propriété publique de l'industrie du gaz et du pétrole serait avantageuse de l'économie et dans la négative, le ministre approprié ordonnera-t-il à l'Office national de